



5 juin 2002

---

## Circulaire\*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Siège

Objet: **Feu d'artifice du jeudi 4 juillet 2002**

1. Le feu d'artifice du 4 juillet 2002 organisé par Macy's sera tiré depuis l'East River – au sud du pont de Brooklyn et à la hauteur de la 34e Rue – de 21 h 25 à 22 heures. Le FDR Drive sera fermé dès 19 h 15 entre la 14e Rue et la 61e Rue.
2. Les membres des délégations et les fonctionnaires désirant assister à ce feu d'artifice pourront avoir accès aux jardins et au bâtiment du Secrétariat. L'accès se fera uniquement par l'entrée de la 1re Avenue et de la 47e Rue, qui sera ouverte à partir de 17 heures. L'entrée de la 42e Rue et celle du Secrétariat seront fermées. Compte tenu des contrôles qui seront effectués à l'entrée de la 1re Avenue, vous êtes priés d'arriver suffisamment à l'avance. Pour des raisons de sécurité, tous ceux qui souhaitent assister au feu d'artifice devront passer par les portillons de sécurité.
3. Seuls les détenteurs d'une carte d'identité ONU et leurs invités **munis d'un billet** pourront pénétrer dans l'enceinte de l'ONU. Les détenteurs d'une carte d'identité ONU auront le droit d'inviter huit personnes au maximum. Les billets seront de deux couleurs : rouge cerise pour l'accès au bâtiment du Secrétariat et aux jardins; et vert pour l'accès aux jardins seulement.
4. Les billets seront délivrés au fur et à mesure des demandes, jusqu'à épuisement, et pourront être retirés au Bureau du Comité du personnel (bureau S-525; poste 3-7075 ou 3-7076) à partir du lundi 24 juin 2002. Pour des raisons de sécurité, le nombre de billets délivrés sera limité conformément au code de sécurité.
5. Cette année, les billets seront délivrés aux membres des délégations par le Groupe de la planification du Service de la sécurité et de la sûreté (bureau C-106; téléphone : (212) 963-7028) du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2002 entre midi et 16 heures (fermé le week-end).
6. Aucun billet ne sera délivré le soir du 4 juillet. Les personnes qui ne seront pas en possession d'une carte d'identité ONU ou d'un billet ne pourront être admises. Les services de restauration seront fermés, à l'exception du restaurant des délégués, réservé pour une réception privée.

---

\* La présente circulaire expire le 5 juillet 2002.



7. Les invités munis de billets rouge cerise devront entrer par la salle des pas perdus (portes offertes par le Canada). Les fonctionnaires auront à répondre de la conduite de leurs invités dans l'enceinte de l'ONU et devront les accompagner en toutes circonstances.
8. Les fonctionnaires pourront, sur présentation d'une carte d'identité ONU en règle, garer leur voiture dans le garage de l'Organisation au tarif en vigueur le week-end. Ils devront passer par l'entrée nord du garage, 48e Rue et FDR Drive. Leurs invités ne pourront entrer par le garage; ils devront être déposés à l'entrée de la 1re Avenue et de la 47e Rue.
9. Il est rappelé aux fonctionnaires qui souhaiteraient regarder le feu d'artifice de leur bureau et à leurs invités qu'il est strictement interdit d'ouvrir les fenêtres. Aucun manquement à cette consigne ne sera toléré.
10. Les fonctionnaires veilleront à bien verrouiller leur bureau en quittant les lieux le mercredi 3 juillet 2002.
11. Les boissons alcoolisées ne seront pas autorisées dans l'enceinte de l'ONU. Le Service de la sécurité et de la sûreté est habilité à inspecter tous les sacs et ne fera aucune exception.
12. En cas d'urgence, il conviendra de contacter le Centre de contrôle du Service de sécurité au poste 3-6666.

\_\_\_\_\_